

## **Modalités de pêche pour les différents lacs du Parc national du Mont-Tremblant pour la saison 2012**

### **1. PÊCHE À LA JOURNÉE**

#### **1.1 Pêche à la journée « avec réservation 4 mois à l'avance »**

Cette activité se pratique à la journée. Il est possible de réserver 4 mois à l'avance au Service des ventes et réservations (SVR) ou via le site internet de la Sépaq. Pour plus d'information, consulter la brochure « *Pêche à la journée* » de la Sépaq ou le site internet.

#### **1.2. Pêche à la journée «avec réservation le matin même » en personne au poste d'accueil**

Quelques lacs dont l'accès est jugé plus difficile, qui nécessitent des explications claires de vive voix, et dont les résultats sont très inégaux, sont offerts uniquement le matin même, en personne, au poste d'accueil. Ces lacs ne sont pas offerts au Service des ventes et réservations pour les raisons énumérées précédemment et ne peuvent, par conséquent, être réservés à l'avance. Les lacs disponibles en « réservation 4 mois à l'avance » et qui n'ont pas été réservés, peuvent l'être le matin même, au poste d'accueil.

#### **1.3. Fermeture de plans d'eau**

Certains lacs ne sont pas offerts dans le plan de pêche. Certains lacs ont été fermés parce qu'ils sont situés dans l'une ou l'autre des cinq zones de préservations du parc où aucune activité n'est autorisée. D'autres lacs sont aussi fermés pour diverses raisons dont la problématique d'accessibilité, parce qu'ils sont peu productif, pour la restauration du quota pour une année subséquente ou tout simplement pour des fins de protection de la ressource. Il n'y aura aucune exception ou autorisation spéciale pour accéder à ces plans d'eau.

### **2. PÊCHE EN HÉBERGEMENT**

Certains lacs sont réservés pour la clientèle en hébergement dans le secteur de L'Assomption. Les lacs sont attribués tous les soirs par tirage au sort (voir le fonctionnement ci-dessous). Ainsi, tous les soirs à 20 h, au poste d'accueil de L'Assomption, un tirage a lieu afin d'attribuer les lacs pour la pêche du lendemain. Les groupes de pêcheurs qui arrivent après 20 h auront le choix des plans d'eau encore disponibles selon le principe du premier arrivé, premier servi, jusqu'à la fermeture de l'accueil à 22 h. Le nombre de plans d'eau attribués par chalet est le suivant: Vison et Pessière: 1; Cédrière, Aulnaie et Huard : 2 (mais le nombre de plans d'eau sera diminué si la capacité du chalet a été baissée) ; Pinède : 3; Sapinière : 4; Tortue : 5; Libellule 4.

Compte tenu de l'état des chemins secondaires et tertiaires qui mènent aux plans d'eau, il est recommandé d'utiliser une camionnette.

### **Fonctionnement du tirage**

Avant le tirage, les pêcheurs de chaque chalet forment un ou des groupes de deux personnes en fonction du nombre de plans d'eau attribués pour chaque chalet. On peut changer la composition d'un groupe pendant ou après le tirage, mais non le nombre de personnes du groupe. Le préposé au tirage inscrit le nom des personnes faisant partie du groupe et attribue au groupe un numéro de boule, puis il dépose la boule dans la boîte de tirage. Le premier groupe favorisé par le sort (première boule pigée) choisit son lac; puis c'est le tour du deuxième groupe et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les groupes inscrits aient choisi leur plan d'eau. La pêche sur le lac Cabot est limitée aux personnes séjournant dans des chalets situés sur les rives de ce lac. Sans égard à la capacité du chalet, un seul groupe de pêcheurs par chalet est permis de pêcher sur le lac Cabot jusqu'à l'atteinte du quota de prises.

Certains lacs offerts en forfait hébergement pourront éventuellement être offerts en « pêche à la journée » et réservés au service des ventes et réservations de la Sépaq ou sur Internet si les quotas et les conditions le permettent à la fin du forfait-pêche.

### **3. POUR INFORMATION ET RÉSERVATION**

Service des ventes et réservations (SVR) : 1 800 665-6527 ou [www.sepaq.com](http://www.sepaq.com)

Il est aussi possible de communiquer avec les préposés à l'accueil du parc pour obtenir de plus amples informations préalables à votre réservation si nécessaire : 819-688-2281, toutefois aucune réservation ne peut être prise à ce numéro.

### **4. LACS ET PLANS D'EAU OFFERTS PAR PRODUITS**

#### **4.1. Lacs et cours d'eau offerts en « hébergement chalet »**

##### **Secteur L'Assomption**

**Chalets : Vison, Libellule, Tortue, Huard, Sapinière, Cédrière, Aulnaie, Pinède et Pessière**

Lac	Espèce	Lac	Espèce
Adrian	TM	Herve	TM
Akwan	TM	John	TM
Bottine	TM	Marguerite	TM
Cabot	TM/TG	Pericle	TM
Caisse	TM/TG	Pin rouge, Du	TM/TG
Caribou	TM	Pivelé	TM
Crapaud, du	TM	Pivelé, Petit lac	TM
Eau claire, À l'	TM	Robert	TM
Équerre, À l'	TM	Sauvage	TM
Fixe	TM	Tapir	TM
Fournier	TM	Tape	TM
Fox	TM	Tellier	TM
Heart	TM	Vézina	TM

Légende :

TM : truite mouchetée, B : brochet, D : doré, TG : touladi

**4.2. Lacs et cours d'eau offerts en « pêche à la journée » réservables 4 mois à l'avance par téléphone à la Sépaq et sur le site Internet**

Lac	Secteur	Espèce	Lac	Secteur	Espèce
ALBERT	D	B/D	HOUDET	D	B
ALLEN	D	TM	JUMEAUX	D	B
ARMAND	D	B	LACHE	D	TM
BEANS, AUX	D	B	LAURENT	P	TM
BÉLISLE	C	TM	MADELEINE	A	TM
BROCHET	D	TM	MALARD	D	TM
CASSAGNE	P	TM	MARIE	A	TM
CATHERINE	P	B	MATHIAS	A	TM
CHANCEUX	C	TM	MAURICE*	C	TM
CLAIR	C	TM	MONIN	P	TM
CORBEAU, DU	A	TM	OBÉRON	D	TM
CROCHE-BARRAGE	C	TM	PAN	D	TM
CROCHE-LITEAU	C	TM	PEKAN	D	TM
CROWFOOT	D	B	PREMIER	D	TM
CYPRES, DES	A	B	QUENOUILLE	A	TM
DIX-MILLES, DES	P	B	RACINE	D	TM
ELBOW	P	B	RATS, AUX	P	TM
FOURCHE, DE LA	D	TM	ROCHER BLANC	P	TM
FRENCH *	C	TM	ROSSI	D	B
FROMIN	P	TM	SAVANE	D	B
GALUZOT	A	TM	SIMARD	A	TM
GARNET, PETIT	A	TM	TADOR	D	TM
GASTON	A	TM	TELLIER	A	TM
GRAHAM*	C	TM	TÊTE DU PIMBINA	P	TM
GRENOUX	D	TM	VIDAL	D	B
HERBES, AUX	D	B	WOP	D	TM
HERMAN	P	TM			

**Légende :**

D : Diable, P : Pimbina, A : L'Assomption, C : La Caché  
TM : truite mouchetée, B : brochet, D : doré, TG : touladi

**4.3. Lacs et cours d'eau en pêche à la journée «avec réservation le matin même » en personne au poste d'accueil**

Lac	Secteur	Espèce	Lac	Secteur	Espèce
BOULÉ, RIV.. LE	D	TM	L'ASSOMPTION, RIVIÈRE	A	TM
CACHÉ, RIV. (en amont)	C	TM	MONROE	D	B
CASSE-LIGNE	A	TM	MONTCOURT	D	B
DIABLE, RIVIÈRE DU	D	TM/TB /B	PROVOST	P	TM/TG
ESCALIER	D	B	SABLES, DES	P	B
LAJOIE	P	TM			

**Légende :**

D : Diable, P : Pimbina, A : L'Assomption  
TM : truite mouchetée, B : brochet, D : doré, TG : touladi

## 5. Lacs fermés pour la saison 2012

Liste des lacs fermés en 2009, 2010 et 2011. **En caractère gras**, vous trouverez les lacs nouvellement fermés pour la saison 2012. Vous pouvez obtenir la liste complète des lacs du parc sur la carte de renseignement officielle vendue au coût de 6 \$ au parc ou disponible en format .pdf sur le site internet [www.sepaq.com](http://www.sepaq.com)

Lac	Lac
ALLONGÉ	GIRONDIN ET GIRONDIN RUIS.
ANODIN, RUISS.	GRAHAM
ARALIES	GROSSE, LA
ARIEL (GRAND)	GROSSE TRUITE (DE LA)
BEAULIEU	HALÉRIES, DES
BOIS FRANC (DU)	INCONNU, PREMIER ET DEUXIÈME LAC
BON REPOS	JAUNE, RUISSEAU
BOTTINE	JOACHIM
<b>BOULEAUX, GRAND LAC DES</b>	LAPLANTE
BOULEAUX, PETIT LAC	LARIOU
BOURHIS	<b>L'ASSOMPTION, DE</b>
<b>BOWDEN</b>	LIS D'EAU
BURI	LOUTRE, DE LA
BUTOR	MI-LUNE
CABOURONS	MONNET
CACHÉ, PETIT	OSSEMENTS, DES
CAISSE	<b>OURS</b>
CANARD	PAGÉ
CANNETON	PEAR
CARAVELLE	PHILÉMON
<b>CATO</b>	<b>POISSON, PETIT LAC</b>
CHAT	PONTAGE
CODERRE	ROSSI, RUIS.
CULOTTE	SAINT-DONAT, PETIT ET GRAND
CYPRES, RUIS DES	SAVANE, RUIS DE LA
DESJARDINS	STANIFORTH
DRAPER	TÉLÉSPHORE
ERNIE	TRAVERS
FILAMENT	<b>TRUITE ROUGE, PETIT LAC DE LA</b>
FRANCOIS	<b>TRUITE ROUGE, DE LA</b>
GARNET	VALADE, PETIT LAC
GARROT	